

A l'épreuve du temps et du monde Les premières communautés chrétiennes selon 1 et 2 Pierre et Jude

Devenez qui vous êtes

2 Pierre 1,1-18

AVERTISSEMENT PRATIQUE

Si vous utilisez la version électronique de cette étude, n'oubliez pas de cliquer sur les termes en surbrillance. Ce geste vous renvoie, soit au [glossaire](#), soit à des [compléments pédagogiques](#). N'oubliez pas de déposer sur le site vos remarques, vos questions et vos réponses. Bonne lecture et belle découverte

1. Pour entrer dans le texte

Consignes : relever tout d'abord les mots-clés du texte ; à partir de là, déterminer les thèmes principaux traités par l'auteur.
--

A. Description

Le premier chapitre de 2 Pierre rappelle les fondements de la vocation chrétienne. L'auteur, qui se place sous l'autorité de l'apôtre Pierre (cf. Étude 1), veut préparer les destinataires de son message à affronter la grave crise qui menace l'Église et qu'il va développer dans les deux chapitres suivants : la présence de faux docteurs qui mettent en doute l'enseignement transmis par les apôtres, en particulier la foi en la venue prochaine du Christ pour instaurer son Royaume.

B. Structure du passage étudié

1,1-2	adresse et salutation (préface épistolaire)
1,3-4	les dons de la puissance divine
1,5-9	les vertus à mettre en œuvre dans la connaissance de Jésus-Christ
1,10-11	tenir bon en vue du Royaume
1,12-18	l'épître comme testament de l'apôtre

2. Pour éclairer la lecture

A. Adresse et salutation (versets 1-2)

On retrouve ici les éléments caractéristiques des préfaces épistolaires : l'indication de l'auteur, la mention des destinataires et un souhait de paix. Mais on peut remarquer qu'ils sont formulés de façon originale.

L'auteur de l'épître revêt son écrit de l'autorité apostolique en se présentant comme « *Syméon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ* » (sur le procédé de la **pseudépigraphe**, voire notre 1^{ère} étude). La forme sémitique *Syméon* n'est employée qu'ici et dans Ac. 15,14 pour désigner l'apôtre (partout ailleurs, on lit la forme grecque *Simon*). Cet archaïsme est peut-être voulu pour renforcer la référence à l'apôtre historique de Jésus. *Pierre* est le surnom donné par Jésus lui-même à son disciple selon Mt 16,18 (cf. Étude 2).

L'auteur se dit « *serviteur et apôtre de Jésus-Christ* ». C'est une auto-désignation courante pour affirmer un statut apostolique (cf. Rm 1,1). Le terme *serviteur* souligne la consécration au service de Dieu et des Églises ; **apôtre** désigne le porte-parole autorisé, envoyé en mission par Jésus-Christ.

Les destinataires de l'épître ne sont pas désignés par leur localisation géographique. Selon 3,1, ils seraient les mêmes que les destinataires de la première épître de Pierre, cités en 1P1,1, à savoir des communautés d'Asie Mineure, mêlant **pagano-** et **judéo-chrétiens**. Dans notre passage, l'accent est mis sur une caractéristique fondamentale : ils sont décrits comme « *ceux qui ont reçu... une foi de même prix que la nôtre* ». Cette foi est présentée comme un don gratuit de Dieu. Elle ne consiste donc pas seulement en un ensemble de doctrines auxquelles on adhère, mais aussi en la possibilité de vivre une relation personnelle avec Dieu et Jésus-Christ.

L'auteur précise que la foi reçue est « *de même prix que la nôtre* ». Qui est derrière ce « *nous* », que l'on retrouve plus loin ? Certainement l'auteur et avec lui ceux qui exercent une autorité dans les Églises et qui se réclament de celle des apôtres. Un groupe qui se distingue des « *vous* » du v.2, ceux-ci désignant les croyants de la base. La foi des uns et des autres est de même valeur, car elle représente le même don gratuit que Dieu a choisi d'accorder à chaque membre de la communauté, quelle que soit sa place et sa fonction.

La présentation de la foi faite au v.1 souligne encore qu'elle est reçue « *par la justice de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ* ». Cette *justice* est l'œuvre de salut accomplie par Jésus-Christ. Remarquons qu'il reçoit ici le titre de *Dieu*, affirmation rare dans le Nouveau Testament (cf. Jn 1,1 ; 20,28 et Tt 2,13). Quant au titre de *Sauveur*, il est un

terme clé de notre épître (cf. 1,11 ; 2,20 ; 3,2.18). Il faut sans doute y voir la volonté de décrire Jésus-Christ dans le contexte hellénistique, où le terme sauveur est attesté pour désigner les divinités et les personnages éminents.

La mention de la *grâce* et de la *paix* au v.2, se réfère à l'action gratuite du Dieu qui pardonne et libère l'homme de la crainte. Elle est courante dans les formules de salutation des épîtres du NT. Ici, un accent est mis sur le fait que ces dons sont accordés en abondance.

Autre singularité de cette salutation : le lien établi entre ces dons et « *la connaissance de Dieu et de Jésus, notre Seigneur* ». C'est par cette connaissance que la grâce et la paix pourront être multipliées aux Églises. On touche ici un thème central de l'épître (cf. 1,3.8 ; 2,20 ; 3,18). Ce thème jouait aussi un rôle important dans les spéculations religieuses de l'époque, pour lesquelles le salut était, dans certains cercles, offert par la connaissance de doctrines secrètes, réservées à des initiés. L'auteur prendrait ainsi position contre ces courants dits **gnostiques**.

B. Les dons de la puissance divine (versets 3 et 4)

Le thème du don, déjà amorcé dans l'adresse de l'épître (v1b « *à ceux qui ont reçu...une fois de même prix* ») domine l'entier de ce passage très dense. Première affirmation au v.3 « *la puissance divine nous a fait don de tout ce qui est nécessaire à la vie et à la piété* ». L'expression « *puissance divine* » n'apparaît nulle part ailleurs dans le NT mais elle est fréquente dans la littérature grecque. Elle évoque ici l'action de Dieu, qui accorde gratuitement aux croyants les forces nécessaires pour qu'ils puissent développer « *la vie et la piété* ». Ce dernier terme est aussi typique de la religiosité grecque. Il signifie aussi bien la crainte sacrée devant la divinité que le comportement moral qui en découle, associé au soin mis à accomplir les obligations cultuelles. Couplé ici avec le mot « *vie* » il désigne la vie pieuse, la vie que Dieu approuve, menée dans le monde selon sa volonté. Les chrétiens sont ainsi bien équipés, bien pourvus par Dieu lui-même de tout ce dont ils ont besoin pour accomplir leur vocation. Ils n'ont pas besoin de chercher de l'aide auprès d'autres puissances.

Après avoir rappelé ce fondement, l'auteur indique ensuite de quelle façon les dons divins sont conférés aux croyants : « *en nous faisant connaître celui qui nous a appelés par sa propre gloire et sa force agissante* » (littéralement : *sa vertu*, v.3b). Cette tournure désigne Jésus-Christ, dont l'œuvre de justice, présentée dès le premier verset de notre épître, a permis le don de la foi (v.1). On voit se développer ici une christologie de la **gloire** et de la puissance du Christ ressuscité, soutien indéfectible

des croyants. La TOB traduit par « *force agissante* » le mot « *vertu* » car il n'est pas associé ici à une connotation morale mais à l'affirmation d'une capacité d'action. Le thème de la connaissance est repris ici (voir v.2), centré sur la personne du Christ. Les dons divins sont offerts par Dieu, mais ils ne sont pas reçus dans la passivité. Ils conduisent les bénéficiaires à s'engager dans une relation personnelle consciemment assumée avec Jésus-Christ.

Au v.4, l'auteur présente un autre don de la puissance divine : « *les biens du plus haut prix qui nous avaient été promis nous ont été accordés* » (littéralement : « *les précieuses et suprêmes promesses nous ont été accordées* »). La nature de ces promesses n'est pas explicitée ici, mais en référence à l'ensemble de l'épître, on comprend qu'il s'agit du salut à venir lors de l'avènement du Seigneur et de son Royaume (voir 2 P 3,4 : « *la promesse de son avènement* » et 13: « *nous attendons selon sa promesse des cieux nouveaux et une terre nouvelle où la justice habite* »).

La question surgit : le temps de l'accomplissement est-il seulement à venir ou ces promesses trouvent-elles déjà dans le présent des chrétiens une part de réalisation ? Le contexte immédiat suggère que tout ne se limite pas à une seule attente de l'accomplissement à venir. La manifestation de la *gloire* et de la *force agissante* de Jésus-Christ est déjà accordée (v.3b, affirmation reprise au début du v.4 dans les mots *par elles* qui renvoient à cette gloire et à cette force). Il y a là le don d'une présence déjà perceptible. Les apôtres l'ont accueillie et proclamée plus loin. Elle a été reçue par les membres des premières Églises. C'est ce qu'indique le passage du « *nous* » au « *vous* » au cours du v.4. Les chrétiens ont donc déjà reçu une foi et une confiance à vivre dans leur présent.

L'auteur présente ensuite une conséquence importante de l'accueil des promesses : vivre la « *communion avec la nature divine* ». Comme celle de « *puissance divine* », cette expression est unique dans le NT et caractéristique de **l'hellénisme**, dont tout un courant professe une profonde parenté de l'homme avec Dieu. Il y a là un emprunt au monde culturel ambiant, mais dans le but de proclamer un message différent. Pour l'auteur, la communion avec le divin n'est pas une réalité intrinsèque de l'être humain mais un don reçu de Dieu. Elle est à vivre uniquement comme réponse à l'appel de Jésus-Christ.

A nouveau, la question du temps de l'accomplissement de cette communion se pose : réalité à venir ou déjà présente ? Elle ne sera pleinement réalisée que lors de l'accomplissement final des promesses concernant le Royaume (2P 1,11 ; 3,13). Mais déjà maintenant, les croyants peuvent connaître Jésus-Christ. C'est-à-dire vivre une

relation personnelle avec lui qui rend possible une nouveauté de vie. Ainsi peut se concrétiser une participation déjà importante à la nature divine.

Cela posé, l'auteur tient à rappeler que cette communion présente avec le divin ne va pas sans un choix radical : « *vous étant arrachés à la pourriture que nourrit dans le monde la convoitise* ». Vivant dans le monde, les chrétiens y sont exposés à la convoitise. Ce terme fort exprime la recherche insatiable de son propre intérêt en matière de richesse, de puissance et de gloire, sans tenir compte de la volonté de Dieu ou du respect du prochain. Or cette attitude conduit à la *pourriture*, évocation de la destruction et de la mort. C'est elle que les chrétiens doivent fuir, et non le monde. C'est un appel à demeurer vigilant et à faire des choix décisifs. Cet appel annonce les exhortations à venir (cf. v.5).

C. Les vertus à mettre en œuvre dans la connaissance de Jésus-Christ (versets 5 à 9)

Après avoir mis en garde les chrétiens contre la convoitise mortifère qui sévit dans le monde, l'auteur les exhorte à être pro-actifs en adoptant une conduite conforme à la volonté de celui qui leur a offert la possibilité de mener une vie nouvelle. Pour décrire cette nouvelle orientation de vie, il présente une liste de vertus à pratiquer avec zèle : « *concentrant tous vos efforts, joignez à votre foi la vertu* » (v.5a). Le verbe principal « *joignez* » signifie littéralement « fournir généreusement, accorder en plus » ; il indique un engagement fort, volontaire et généreux.

L'exhortation développée aux v. 5-7 prend la forme d'un de ces catalogues de vertus courants dans la littérature grecque, dans celle du judaïsme tardif et dans le NT (Ga 5,22 ; 1 Tm 6,11). Dans notre passage, il n'y pas simplement une énumération mais une construction par enchaînement d'un terme à l'autre (joindre à une vertu telle autre vertu), ce qui donne une expression plus dynamique.

La plupart de ces vertus sont typiques de l'éthique philosophique grecque, mais la mention de la *foi* au début de la liste et de l'*amour* (**agapè**) à la fin peut être considérée comme une marque distinctive des listes chrétiennes (cf. aussi 2 Co 8,7).

Le terme *foi* en tête de liste (v.5a) exprime sans doute ici plus que la notion de fidélité confiante. La foi peut être considérée comme le fondement du comportement chrétien et l'amour, au final, comme son couronnement. Les vertus citées entre deux rappellent que la foi doit se déployer dans un style de vie conséquent et bien profilé pour aboutir à la plénitude de l'amour.

La *vertu*, citée juste après la foi, est bien connue dans l'hellénisme au sens d'application à faire le bien. Le terme est plus rare dans le NT (Ph 4,8).

La *connaissance*, qui doit être ajoutée à la vertu, évoque dans le monde grec les acquis intellectuels et la capacité à raisonner d'une personne instruite. Dans certains milieux religieux gnostiques, la connaissance est l'accès à des mystères révélés sur le monde spirituel opposé au monde physique, matériel. Dans notre épître, il y a une relecture de la notion de connaissance, qui est orientée sur Jésus-Christ (v.3b).

La « *maîtrise de soi* » (v.6a) apparaît, surtout dans la philosophie stoïcienne comme la vertu par excellence du sage qui domine ses passions. En milieu chrétien, elle s'applique à la modération et à la résistance à toute convoitise (voir Ga 5,23 en contraste avec 5,19-21 ; 1 Co 7,9).

La *ténacité* (ou *la patience, la constance*) est l'attitude de fidélité et de ferme maintien des convictions au sein même des épreuves ou des persécutions (Lc 21,19; Rm 5,9).

La *piété* (v.6b), déjà mentionnée au v.3, se traduit par le respect envers Dieu, le soin mis à accomplir les devoirs religieux et la volonté de mettre en pratique les commandements divins.

A la piété est associée « *l'amitié fraternelle* » (ou *amour fraternel*, v.7a), que l'on retrouve dans plusieurs exhortations apostoliques (Rm 12,10; 1 P 1,22). Et l'amour fraternel conduit à vivre *l'amour (agapè)*, qui représente la « vertu » la plus profonde et la plus forte de toute la liste.

Dans son commentaire, Jean-Claude Margot relève l'enchaînement des vertus : « la piété ne se cantonne pas dans les rapports entre l'homme et Dieu, puisque respecter Dieu, c'est aussi aimer les frères qu'il nous donne. Une piété qui resterait indifférente aux circonstances et aux peines que traversent les autres membres de la communauté et ne se préoccuperait que du salut individuel, une telle piété serait desséchée. Elle implique donc l'amour fraternel, l'affection témoignée aux frères en parole et en actes. Bien plus, l'affection chrétienne déborde le cadre strictement communautaire pour culminer dans la « charité », l'amour de tous les hommes sans distinction. Et la liste s'achève ainsi par la vertu qui couronne toutes les autres (cf. 1 Co 13,13), don de soi pour l'œuvre de Dieu et pour le bien du prochain » (p.102).

v.8-9. L'importance de ces vertus ou qualités que les chrétiens sont exhortés à mettre en œuvre est mise en évidence, tout d'abord de façon positive (v.8), puis de manière négative (v.9).

« *Car ces qualités...ne vous laissent pas inactifs ni stériles pour connaître notre Seigneur Jésus-Christ* » (v.8). Après l'énumération des vertus, l'auteur indique qu'elles ne représentent pas un but en elles-mêmes. Elles sont une stimulation pour les

chrétiens et un chemin pour approfondir la connaissance de Jésus-Christ. On retrouve ici ce thème fondamental de l'épître, présent dès le début (v.2 et 3).

La formulation « pour connaître notre Seigneur Jésus-Christ » pourrait laisser entendre que cette connaissance serait le but des vertus chrétiennes, et qu'elle serait ainsi subordonnée à leur mise en œuvre. Or le contexte de l'épître atteste plutôt le mouvement inverse : la connaissance de Jésus-Christ est l'origine, la source de la vie nouvelle des croyants (voir 1,3 et 2,20). Le « pour » serait donc plutôt à comprendre au sens d'un approfondissement : pour développer pleinement la connaissance déjà reçue de Jésus Christ. D'où le titre donné à cette étude : « *Devenez qui vous êtes* ».

V.9 L'auteur présente les conséquences négatives de l'absence de mise en pratique des vertus citées. Il le fait par deux thèmes : la cécité et l'oubli.

« *C'est un aveugle qui tâtonne* ». L'image de la cécité dénonce l'aveuglement spirituel ou l'incrédulité qui conduisent à la chute (Mt 15,14; Jn 9,39-41; Ap 3,17). L'oubli de la « *purification des péchés d'autrefois* » concerne l'oubli du salut offert en Jésus-Christ avec le pardon des péchés, et attesté lors du baptême (1 Co 6,11), salut qui a permis au nouveau converti de mener une vie nouvelle. L'oubli de cette délivrance conduit à un retour tragique à la vie perdue d'autrefois (2 P 2,20-21).

D. Tenir bon en vue du Royaume (versets 10-11)

Ces deux versets constituent la conclusion du préambule de notre épître. Ils présentent une ultime exhortation (v.10) et une promesse **eschatologique** (v.11).

« *C'est pourquoi, frères, redoublez d'efforts* » (v.10a). On retrouve ici le langage de l'effort, déjà présent au v.5 (« *concentrant tous vos efforts* ») et repris en 3,14. L'effort demandé aux chrétiens est là « *pour affermir votre vocation et votre élection* ». On peut s'étonner de voir ici la vocation et l'élection apparaître comme le résultat des efforts de l'être humain, alors qu'elles sont présentées dans le NT comme l'œuvre de Dieu (cf. 1 Co 1,26-27). L'auteur développerait-il une affirmation du salut par les œuvres ? Une **variante textuelle** de notre verset ajoute ici : « *redoublez d'efforts afin que, par vos bonnes œuvres, vous affermissiez votre vocation* ». Cependant, il n'est pas écrit que les chrétiens gagneraient leur vocation et leur élection par leurs efforts. Ce serait en contradiction avec les affirmations posées tout au début de l'épître, soulignant que c'est Dieu qui, en Christ, appelle (v.3b) et donne tout ce qui contribue à la vie et à la piété (v.3a). En réalité, l'auteur presse les chrétiens « *d'affermir* » leur vocation et leur élection, c'est-à-dire de les valider par leur comportement et leur fidélité à mettre en pratique les vertus (valeurs) que le Christ leur a fait connaître.

La conséquence de cet effort, c'est de ne « *jamais tomber* ». Cette image de la chute est dans la suite logique de celle de l'aveugle du v.9. Elle a sans doute ici le sens fort de la chute qui interrompt brutalement la marche à la suite du Christ et, en contraste avec la promesse du v.11, prive de l'accès au Royaume (voir Jude 24).

v.11. La série d'exhortations développées dès le v.5 débouche sur la promesse du salut qui attend les fidèles, et qui est propre à stimuler leur ardeur : « *l'entrée dans le Royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ* ». Il est précisé que cette entrée sera « *généreusement accordée* ». Le verbe utilisé ici évoque le don généreux et spontané d'un mécène. La tournure au passif renvoie à Dieu comme agent. Ainsi l'entrée dans le Royaume n'est pas présentée comme une récompense mais comme un acte divin de générosité.

La présentation du Royaume prend ici une tournure singulière, qui accentue la personne de Jésus-Christ. Dans le NT, le Royaume est généralement rattaché à Dieu (Mc 1,15 ; 1 Co 15,24-25), mais il y a aussi des passages où il est, comme ici, lié à Jésus-Christ (Lc 22,29-30 ; Col 1,13). Comme déjà au v.1, nous avons ici une christologie qui accentue l'aspect glorieux et divin.

E. L'épître comme testament de l'apôtre (versets 12 à 18)

Dans ce passage, l'auteur donne un ton plus personnel à son exposé : il parle en « *je* ». Rappelons que derrière ce « *je* » il y a, selon le procédé de la pseudépigraphie, la figure de l'apôtre Pierre. Celui-ci est présenté comme soucieux de garder durablement les Églises auxquelles il s'adresse dans la fidélité à la vérité reçue (v.1 « *que vous demeuriez fermes dans la vérité présente* ») et aux enseignements transmis (v.15 « *que vous ayez la possibilité...de conserver le souvenir de ces enseignements* ») ; souci d'autant plus fort qu'il sait sa fin proche. Son épître est ainsi appelée à devenir son testament.

Derrière cette évocation de la figure tutélaire de l'apôtre s'exprime le souci de la transmission du message de salut pour les chrétiens des générations ultérieures, qui n'ont pas bénéficié du témoignage des premiers apôtres ni de l'enseignement donné ensuite par ceux qui ont été leurs disciples. Or, le contexte de l'épître le rappelle, l'enjeu est important car les chrétiens sont sous l'influence de faux docteurs, dénoncés au chapitre 2. Les communautés ont besoin d'être constamment « *tenués en éveil* » (v.13). Le verbe « *éveiller, réveiller* » désigne dans le NT à la fois la résurrection et la vigilance des fidèles dans l'attente du retour de leur Maître (Mc 13,35-37 ; 14,38). L'auteur de 2 Pierre va mettre l'accent sur la réponse à la question

du retard de la **parousie**. Il va aussi chercher à rapprocher la tradition issue de Pierre, qu'il défend, à celle provenant de Paul, car il les voit converger et se consolider mutuellement.

Ainsi les communautés chrétiennes ont besoin du rappel des enseignements apostoliques pour rester dans la vigilance. Face à la question : comment cela est-il possible après la disparition des apôtres ? La réponse apparaît derrière la promesse du v.15: Les chrétiens auront « *la possibilité, en toute occasion, de conserver le souvenir de ces enseignements* » par le fait même que ceux-ci seront préservés dans l'épître mise à leur disposition. Ici est énoncé le principe de la transformation de la tradition apostolique en écriture normative.

Dans les v.16 à 18, l'authenticité des enseignements transmis, en particulier celui portant sur « *la venue puissante de notre Seigneur Jésus-Christ* », est confirmée par le rappel qu'ils sont basés sur un témoignage oculaire, celui de Pierre et des apôtres qui ont contemplé Jésus-Christ « *dans tout son éclat* » (v.16b). C'est une allusion au récit de la **Transfiguration**, événement qui anticipe la Résurrection du Christ et aussi sa venue en gloire à la fin des temps. L'autorité du témoignage des apôtres est encore confirmée par le fait qu'ils ont aussi entendu la voix divine proclamant : « *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, celui qu'il m'a plus de choisir* » (v.17b). Ainsi le témoignage apostolique est solidement ancré dans un événement historique de révélation ; il n'a rien à voir avec des « *fables sophistiquées* » comme le prétendent les adversaires de la foi chrétienne.

Ce passage reflète une étape fondamentale de la constitution de la doctrine chrétienne. On y discerne les efforts entrepris par les chrétiens de la 3^e génération pour définir un critère pour délimiter les écrits auxquels on peut conférer une valeur « **canonique** ». Sont à retenir seulement ceux qui reposent sur l'enseignement des témoins oculaires de Jésus-Christ : ses disciples devenus apôtres, auxquels s'ajoute Paul, qui bénéficia d'une vision particulière du Seigneur ressuscité (cf. 1 Co 15,5-11). Cette dimension normative est d'autant plus importante que ces indications interviennent dans le « testament » de l'apôtre Pierre. Le statut de « dernières paroles » souligne leur importance.

3. Pour aller plus loin

A. Des dons à mériter ou à mettre en valeur ?

Notre épître incite à plusieurs reprises ses destinataires à déployer un grand zèle pour mettre en pratique les vertus caractéristiques de la vie chrétienne : « *concentrant tous vos efforts* » (v.5a), « *redoublez d'efforts* » (v.10a), « *faites effort* » (3,14). Cet accent volontariste est encore appuyé par l'appel à ne pas rester « *inactifs ni stériles* » (v.8). Les enjeux de cet engagement intense sont essentiels : il en va de la communion à la nature divine (v.4), de la connaissance de Jésus-Christ (v.8b) et au final de l'entrée dans son Royaume (v.11).

La question surgit : comment articuler exhortation et promesse ? L'auteur de 2 Pierre exhorte-t-il les chrétiens à mettre en pratique les vertus nécessaires pour obtenir par leurs mérites les réalités promises ? On aurait dans ce cas affaire ici à un programme de salut par les œuvres, qui représenterait une dérive par rapport au message apostolique originel du salut par grâce. Ou bien les exhortations ont-elles pour but d'inciter les fidèles à mettre en valeur les dons déjà reçus et à rester dans le mouvement qui les conduira à les vivre en plénitude ?

L'observation du contexte global de l'épître conduit à soutenir cette seconde proposition. On remarque en effet que les exhortations viennent au second rang dans l'argumentation de l'auteur. Ce qui est posé en premier, c'est la série d'affirmations qui relèvent l'importance des dons déjà reçus par les destinataires : « *à ceux qui ont reçu une foi de même prix que la nôtre* » (v.1); « *la puissance divine nous a fait don de tout ce qui est nécessaire à la vie et à la piété* » (v.3); « *les biens du plus haut prix qui nous avaient été promis nous ont été accordés* » (v.4). Il y a là une série d'indicatifs qui sont le fondement des impératifs qui suivent. De même, la connaissance de Jésus-Christ citée aux v.2 et 3 n'est pas un but à atteindre, mais une réalité déjà accordée. Dès le début de sa vie de foi, le chrétien sait qu'il est mis au bénéfice de l'œuvre de salut accomplie par Jésus-Christ (sa *justice*, citée au v.1) et qu'il peut vivre en communion avec lui. Tout ceci lui est accordé par grâce ; il n'a pas à gagner son salut. Cependant il reste face à un double enjeu : il est appelé à faire fructifier les dons reçus et à mettre en pratique dans sa vie l'amour donné par Jésus-Christ. Et il doit résister à ce qui pourrait menacer sa fidélité : la pression de la convoitise qui sévit en ce monde et, à l'intérieur de la communauté, l'influence des faux docteurs, qui mettent en question la solidité des promesses reçues (voir ch. 2). C'est pour les mettre en état de faire face à ces enjeux et à ces menaces que l'auteur adresse aux chrétiens, dans un second temps, ses pressantes exhortations et ses mises en garde.

Qu'en est-il pour nous aujourd'hui ? La place des Églises dans le monde est souvent évaluée à l'aune de la perte : perte de visibilité, perte du nombre d'adhérents, perte

d'audience et d'influence, perte de crédibilité. Il en résulte souvent une plongée dans le découragement et la culpabilité. Dans ce contexte, le mouvement insufflé par l'auteur peut être un apport libérateur. Il nous incite à (re)prendre conscience des dons reçus par chaque chrétien et par les Églises : un accueil dans la communion avec Jésus-Christ, offerte par sa justice, une orientation pour mener une vie nouvelle, de la foi à la pratique de l'amour fraternel et de l'amour inconditionnel, et enfin des promesses d'accomplissement dans le Royaume qui vient. Ces dons, ces valeurs, il est possible de les vivre en toutes circonstances, indépendamment de l'audimat et des statistiques, et de les faire fructifier.

B. Connaître Jésus-Christ, un parcours de vie

La connaissance de Jésus-Christ est une notion de base de notre épître. Elle est mentionnée dès la salutation initiale (1,2) et elle est présente dans l'exhortation finale : « *croissez dans la grâce et la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ* » (3,18). Elle est à la fois la source de la vie chrétienne et son but. Elle est un don de la « *puissance divine* » pour équiper le chrétien dès sa conversion de « *tout ce qui est nécessaire à la vie et à la piété* » (v.3). D'après le contexte, on comprend qu'il ne s'agit pas seulement de connaissances doctrinales, mais aussi et surtout d'une relation de confiance qui permet le développement d'une vie en communion avec la « *nature divine* » et orientée par les valeurs que Jésus-Christ lui-même a enseignées et vécues. Pour les chrétiens, il en résulte une force qui leur permet d'être actifs et de porter du fruit dans leur vie. Ils sont aussi soutenus dans leur engagement à rester fidèles à leur vocation de témoins et porteurs de l'amour du Christ au sein d'un monde dont les valeurs sont différentes. Cette connaissance est appelée à croître sans cesse jusqu'au terme du parcours de vie des chrétiens, dont l'aboutissement sera l'entrée en plénitude dans le Royaume de Jésus-Christ. Cette accentuation de la connaissance de Jésus Christ liée au parcours de vie et de foi est très proche de celle que développe Paul en Ph 3,7-12 (cf. aussi 1 Co 13,12-13).

Cette vaste dimension de la connaissance de Jésus-Christ relie la spiritualité et l'engagement éthique, deux pôles trop souvent séparés encore aujourd'hui dans certaines présentations de la vie chrétienne et du rôle des églises.

4. Et pour vous ?

Dans quelle mesure la liste des « vertus » chrétiennes dressée par l'auteur aux v. 5-7 fait-elle encore sens pour vous aujourd'hui ? Que voudriez-vous garder, ou supprimer, ou ajouter ?

Bibliographie

- MARGOT Jean-Claude, *Les épîtres de Pierre*, Genève, Labor et Fides, 1960
- FUCHS Eric et REYMOND Pierre, *La deuxième épître de saint Pierre et l'épître de saint Jude*, Commentaire du NT XIIIb, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1980
- BENETREAU Samuel, *La deuxième épître de Pierre et l'épître de Jude* (CEB), Vaux-sur-Seine, Edifac, 1994